



# PRO SEAL™ II

## 2. FABRICANT

### Adhésifs PROMA Inc.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : info@proma.ca

Site internet : www.proma.ca

## 3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO SEAL II est un scellant acrylique à base d'eau pour joints de ciment qui durcit de façon à former un bouclier pare-taches très résistant contre, la plupart des contaminants domestiques tels que la graisse, les acides, les taches de café, de vin, de boissons gazeuses, les huiles végétales, etc. et l'usure. PRO SEAL II améliore légèrement l'aspect de la couleur et du lustre, procure plus de résistance aux cycles de gel/dégel et rend le nettoyage considérablement plus facile.

### Caractéristiques

- ◆ Scellant de surface à base d'eau conçu pour protéger les joints de coulis cimentaires avec et sans sable ;
- ◆ Pour les comptoirs et les planchers ;
- ◆ Améliore légèrement les couleurs ;
- ◆ Fini peu lustré ;
- ◆ Bonne protection contre la saleté et les taches domestiques ;
- ◆ Bonne imperméabilité à l'eau ;
- ◆ Bonne résistance aux huiles et graisses ;
- ◆ Aucune transmission de produits alimentaires ;
- ◆ Sèche rapidement ;
- ◆ Odeur légère ;
- ◆ Sans ammoniaque ;
- ◆ Pour les applications intérieures résidentielles, commerciales et institutionnelles ;
- ◆ Biodégradable – conforme à la norme de l'OCDE 301 E ;
- ◆ Rencontre les normes Environnementales pour les scellants et finis acryliques pour planchers ;
- ◆ Rencontre les exigences du test de Résistance Chimique CAN/CGSB-25.20-95 pour sceller les surfaces des planchers (Type 1) ;
- ◆ Rencontre les exigences du test de Friction Statique ASTM D2047 pour les surfaces de planchers polies.

### Emballages

Bouteille de 500 ml (16,9 oz) [S100-05] ; bouteille de 4 L (1,05 gal US) [S100-04]

### Restrictions

- ◆ Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- ◆ Ne pas utiliser dans les applications extérieures.
- ◆ Une protection totale est atteinte qu'après 28 jours de cure.
- ◆ Ne pas employer pour sceller les joints de coulis à 100 % de solides époxydiques, tel que le PRO GROUT XTREME™, qui sont déjà résistants aux taches (voir la fiche technique pour les détails).
- ◆ Ne pas utiliser dans les zones extrêmement humides (douches publiques, saunas et piscines).
- ◆ Peut être endommagé par les produits abrasifs et/ou les nettoyants fortement alcalins.



## 4. FICHE TECHNIQUE

### Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à [www.proma.ca](http://www.proma.ca).

| PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR) |               |
|--|---------------|
| Temps de séchage avant d'appliquer la 2ème couche  | 30-45 minutes |
| Circulation légère après le séchage du scellant    | 24 heures     |
| Circulation normale après le séchage du scellant   | 7 jours       |
| Scellant atteint sa pleine force                   | 28 jours      |
| Performance  |               |
| Durée prévue du scellant (conditions normales)     | 3-5 ans       |



| PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)   |   |
|---|---|
| Contenu en COV  | < 5 g/100 ml                                |
| Couleur   | Blanc translucide                           |
| Amélioration de couleurs  | Aucune                                      |
| Odeur   | Légère                                      |
| Couverture approximative (joints de 6 mm [1/4"], carreaux de 30 x 30 cm [12" x 12"] *)                              |   |
| 500 ml (16,9 oz)  | 30 m <sup>2</sup> (325 pi <sup>2</sup> )    |
| 4 L (1,05 gal US)   | 240 m <sup>2</sup> (2,500 pi <sup>2</sup> ) |
| Période de conservation   |   |
| 24 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec. Protéger du gel. |   |
| *Varie selon la porosité et la texture de la surface, la température, l'humidité et la méthode d'application.       |   |

## 5. INSTALLATION

### Préparation de surface

Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.

### Mélange

Aucun mélange nécessaire. PRO SEAL II se présente sous la forme d'une bouteille prête à l'emploi.

### Application

**Remarque:** Effectuer un test sur une petite surface pour déterminer la facilité de son application et les résultats attendus. Porter des gants et des lunettes de sécurité lorsque ce produit est utilisé, et protéger les environs contre un contact inattendu avec le produit pour éviter tout dommage éventuel.

### Nouveau Coulis

Permettre le mûrissement adéquat du coulis avant d'appliquer le scellant (consulter les recommandations du fabricant), généralement 7 à 14 jours.

### Surface à re-sceller

Uniquement sur les surfaces scellées avec le PRO SEAL II. La surface doit d'abord être nettoyée à l'aide du PRO DECAP™ ou du PRO NET™ II en utilisant le taux de dilution approprié (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails).

### Coulis existant, préalablement scellé

Utiliser le PRO DECAP pour enlever les scellants acrylique ou uréthane à base d'eau avant d'appliquer le PRO SEAL II (voir la fiche technique respective pour plus de détails). Pour les scellants à base de solvants, utiliser un décapant approprié pour scellants et finis acryliques à bases de solvants.

### Application

1. Enlever le joint, couper la pointe du bec, puis insérer un petit morceau d'éponge sur l'extrémité du bec en le poussant jusqu'à la fin. Le morceau d'éponge gardera le scellant dans la bouteille lorsqu'elle sera à l'envers et facilitera l'application juste en pressant sur la bouteille.
2. Placer la pointe du bec sur le coulis puis appliquer le scellant délicatement sur les joints en pressant sur la bouteille et en le déplaçant le long des joints. 1 à 2 couches minces est normalement suffisant. Laisser sécher 30 à 45 minutes entre chaque couche ou jusqu'à ce que la surface soit complètement sèche.
3. Éliminer tout déversement ou excès de scellant sur les joints à l'aide d'un chiffon humide dès qu'il est sec au touché. S'il est trop difficile de l'enlever de cette manière, utiliser le PRO DECAP.

**Remarque:** La protection du scellant doit être suffisante pour plusieurs mois. Pour déterminer s'il est nécessaire d'appliquer une seconde couche de scellant, placer quelques gouttes d'eau sur la surface d'un carreau et attendre quelques minutes. Par la suite, si les gouttes d'eau perlent et si la couleur en dessous de ces gouttes n'est pas enrichie, vous pouvez conclure que la surface est bien protégée et n'a pas besoin de couche supplémentaire. Dans le cas contraire, appliquer une couche de scellant supplémentaire en suivant les instructions pour re-sceller.

## Problèmes d'application

### Apparition de scellant sur les bords supérieurs des carreaux, le long des lignes de coulis

#### Cause principale

Cela se produit généralement lorsqu'une brosse éponge est utilisée pour appliquer le scellant ou lorsqu'une grande quantité de scellant est étalée puis se répand sur les carreaux.

#### Mesures correctives

- ♦ Laisser le scellant sécher, puis ponçer avec un tampon en nylon abrasif noir pour enlever le surplus de scellant.
- ♦ Enlever le surplus de scellant sur la surface des carreaux avec le PRO DECAP (voir la fiche technique respective pour plus de détails).

## Temps de séchage

Circulation normale 7 jours après que la surface soit sèche. Le scellant atteint sa pleine force après 28 jours.

## Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches de données de sécurité (FDS).

## 6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 866.51.PROMA [7662]**.

## 7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

## 8. ENTRETIEN

Utiliser un nettoyant pour sols neutre ou le PRO NET II (voir la fiche technique respective pour plus de détails).

## 9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez contacter notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [7662]**.

## 10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des informations supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet [www.proma.ca](http://www.proma.ca)

### Adhésifs PROMA Inc.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : [info@proma.ca](mailto:info@proma.ca)

© 2025 Adhésifs PROMA Inc.